

L'ouvrage vise à présenter, à analyser et à évaluer plusieurs axes majeurs constitutifs de la politique d'aménagement du territoire menée en France depuis une trentaine d'années. Il ne prétend pas être exhaustif ; il ne cherche pas à dresser un bilan global, national ou régional, des diverses actions conduites.

En l'espace d'une génération, la nature et l'environnement tant politique, économique, social que culturel des opérations d'aménagement du territoire se sont modifiés, mais toute politique d'aménagement et de développement régional s'inscrit dans les perspectives à long terme, en phase avec des cycles temporels de dimension variable : croissance économique intense de 1950 à 1974, puis mutations encore en cours sous-tendues par des révolutions technologiques accélérées, ou passage plus lent mais décisif d'une organisation institutionnelle publique centralisée à la décentralisation consacrée législativement en 1982. Les textes présentés soulignent ces transformations.

Le rôle et la place de l'État, ou plus récemment ceux des collectivités territoriales, ont été déterminants dans la conduite de la politique d'aménagement du territoire en France.

Au sein de la structure étatique, la Délégation à l'Aménagement du Territoire et à l'Action Régionale (DATAR) remplit d'éminentes fonctions dans cette perspective participant à la mise en œuvre des grands desseins et ambitions de la société française : efforts pluridimensionnels et renouvelés pour moderniser la société dans son ensemble, mobilisation de la solidarité nationale en faveur des divers espaces défavorisés ou en conversion, harmonisation et mise en cohérence des objectifs nationaux et des préoccupations régionales et locales, initiations de politiques expérimentales, reprises par d'autres partenaires publics ou privés par la suite.

L'ingénierie politico-administrative propre à chaque action d'aménagement a été explicitée.